

LE LIEN ROCHOIS

BULLETIN MUNICIPAL N°1

JUILLET 2026



**NOUVEAU MANDAT,
NOUVEAUX PROJETS**



**LA ROCHE
SUR FORON**

SOMMAIRE



04
INFOS PRATIQUES
LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL

08
**LA VILLE AU
QUOTIDIEN**



11
**NOUVEAU MANDAT,
NOUVEAUX PROJETS**
INVESTISSEMENT 2026



16
**EXPRESSION
POLITIQUE**



18
À VOS AGENDAS !





**LA ROCHE
SUR FORON**

**Le Lien rochois est un bulletin
semestriel édité par :**

Mairie de La Roche-sur-Foron
Hôtel de ville - cs 10130 -
74800 La Roche-sur-Foron
04 50 25 90 00
www.larochesurforon.fr

**Responsable traitement
RGPD :**

Mairie de La Roche-sur-Foron

Directeur de la publication :
Benoît Chambourdon

Crédits photos :

Thierry Genand, Yves Mino,
Le Dauphiné Libéré, LEVA001,
ME Images, Southmind,
stock.adobe.com

Conception et réalisation :

Agence Texto
www.agence-texto.fr

Impression :

Uberty Jourdan
www.ubertijourdan.fr
Tirage : 6500 exemplaires

Chères Rochoises, chers Rochois,

En ce début de mandat, nous avons le plaisir de vous proposer un nouveau format pour le bulletin municipal.

Son nom, "Le lien rochois", traduit la volonté de votre nouvelle équipe municipale de renforcer la solidarité dans la ville entre nous toutes et tous, par exemple avec l'entrée en vigueur de la cantine à partir de 1€, qui permet à nos enfants d'accéder à des repas équilibrés à l'école.

Ce nom symbolise aussi notre attachement à préserver et embellir le cadre de vie que nous aimons tant à La Roche : son patrimoine, ses paysages, ses événements. Comme notre équipe s'y était engagée, elle s'y attelle depuis déjà 3 mois. Ainsi, vous trouverez dans ce premier numéro le détail des réalisations de nos engagements de campagne pour les 100 premiers jours. La modification du Plan Local d'Urbanisme est en cours de finalisation pour mieux anticiper l'évolution démographique et réduire ses impacts sur votre quotidien. Vous trouverez également dans ce bulletin un article sur notre action de lutte contre les tags et les incivilités dès cet été. Vous pourrez découvrir aussi le calendrier des manifestations estivales; l'occasion de saluer ici l'engagement essentiel des bénévoles membres des 130 associations rochoises.

Le format du bulletin se veut aussi plus lisible et pédagogique car, comme notre équipe s'y était engagée, nous souhaitons que les décisions municipales soient plus transparentes. À ce titre, vous trouverez les principaux chiffres du budget et les investissements que nous portons expliqués le plus clairement possible.

Nous vous souhaitons donc une bonne lecture, et un bon été à toutes et tous !



Benoît CHAMBOURDON

Maire de La Roche-sur-Foron

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Benoît CHAMBOURDON
Maire

LA ROCHE AUTREMENT



Saïda HADDOUR
1^{ère} Adjointe
aux affaires sociales
et à l'égalité femmes/
hommes.



Nicolas ORSIER
2^{ème} Adjoint
à l'aménagement du
territoire, à l'urbanisme, aux
mobilités et au logement.



Claire-Zoé BALAS
3^e Adjointe
à la santé, la prévention
et aux seniors.



Théo LOMBARD
4^{ème} Adjoint
au cadre de vie et
à la tranquillité publique.



Marie GIACHERIO
5^{ème} Adjointe
aux finances et à
l'évaluation des politiques
publiques.



Marc PATUREL
6^{ème} Adjoint
à l'éducation et
à la jeunesse.



Valérie PASCOLI
7^{ème} Adjointe
à la politique culturelle.



Jérémie TEYSSIER
8^{ème} Adjoint
à la vie associative
et aux festivités.



Laura GIACHERIO
9^{ème} Adjointe
à la préservation des
ressources.



Annie FELLER
**Conseillère municipale
déléguée** à la propreté
de l'espace public.



Yves GIRAUDEAU
**Conseiller municipal
délégué** au patrimoine
historique.



René NENNA
**Conseiller municipal
délégué** aux solidarités.



**Clémence
NICOLAUD**
**Conseillère municipale
déléguée** à l'économie
et aux commerces de
proximité.



Gwendal ROUSIC
**Conseiller municipal
délégué** aux travaux voiries
et réseaux.



Isaac VALLEJO
Conseiller municipal
en charge de la politique
sportive.



Claudia MC KENNY-ENGSTROEM
Conseillère municipale



Laurent TUDES
Conseiller municipal



Aurélie RENO
Conseillère municipale



Charlène GRILLET
Conseillère municipale



Romain BERTHOUBE
Conseiller municipal



Christine DEMAY
Conseillère municipale



Quentin MORVAN
Conseiller municipal



Pauline GUILLEMAILLE
Conseillère municipale

LA ROCHE ENSEMBLE



Emilie BROTONS
Conseillère municipale



Virginie DANG VAN SUNG
Conseillère municipale



Valentin CARRY
Conseiller municipal



Elodie BRONDEX
Conseillère municipale



Youri DERVIN
Conseiller municipal



Suzy FAVRE-ROCHEX
Conseillère municipale

LA ROCHE !



Nadège CHATEL
Conseillère municipale



Virginie VAILLIER
Conseillère municipale



Laurence POTIER GABRION
Conseillère municipale

Ils nous ont quittés

GENCO Carmelo le 26/12/2025
 SALVADOR Emilia le 27/12/2025
 DUPONT Monique (veuve CARETTI) le 04/01/2026
 PINAUD Emilienne (veuve MASTRALLET) le 06/01/2026
 CHAPLAIN Michelle (veuve CHARTET) le 08/01/2026
 CORDURI Vito le 07/01/2026
 MAIO DOS SANTOS Antonio le 09/01/2026
 LICENZIATO Bernadette le 11/01/2026
 BIGONI Nicolas le 11/01/2026
 THABUIS Michelle le 13/01/2026
 BUCHET Suzanne le 15/01/2026
 PETIT Jacques le 17/01/2026
 SAILLET Jacqueline (veuve FAVRAT) le 18/01/2026
 DUPONT Madeleine (épouse VACHOUX) le 18/01/2026
 BAUR Mauricette (veuve BRAHAMI) le 20/01/2026
 MEYNET Geneviève (veuve PERROT) le 21/01/2026
 DUPUIS Joseph le 22/01/2026
 THOUMINE Bernard le 23/01/2026
 MOHAMMADZAI Tourabaz le 24/01/2026
 ROUSSEL Marc le 25/01/2026
 ALVAREZ-LLANEZA Maria Luisa (veuve CAREL) le 29/01/2026
 MAZZOLINI Sylvette (veuve SOGNO) le 03/02/2026
 MATHIEU Thérèse (épouse ARESTAN) le 05/02/2026

MULLER Pierre le 07/02/2026
 PARIS Gérard le 10/02/2026
 RICHARD Marc-André le 16/02/2026
 FAVINI Lucette le 16/02/2026
 FLAMANT Marie (veuve MAGNAN) le 23/02/2026
 DUPERRÉ Renée (veuve COSTA) le 01/03/2026
 GAILLARD Rolande le 07/03/2026
 DELANNOY Corinne le 10/03/2026
 SZOSTAK Catherine (épouse PONS) le 12/03/2026
 REJAIBIA Néjia (épouse REJAIBI) le 17/03/2026
 LYONNET Michelle (veuve ICART dit BOITÉ) le 18/03/2026
 LAMÉTÉRIE Jeannine (veuve FROBERT) le 18/03/2026
 ROCH Simone (veuve BOUCHEX-BELLOMIÉ) le 30/03/2026
 DESGEORGES Agnès (épouse ANTHONIOZ) le 30/03/2026
 HENRION Patrick le 01/04/2026
 MÉNARD David le 03/04/2026
 LEDUC René le 07/04/2026
 VIGROUX Georges le 08/04/2026
 HARDION Christiane (veuve LEGRAND) le 12/04/2026
 CONTAT Claudette (veuve BONTAZ) le 15/04/2026
 DESBIOLLES Jeannine le 15/04/2026
 NÉGRÉ Maurice le 16/04/2026
 TOROSSIAN Jacques le 16/04/2026

PERNET Marie (veuve VAUDEY) le 19/04/2026
 GATTEGNO Aurélien le 22/04/2026
 POËTE Evelyne (veuve LEMATTE) le 28/04/2026
 CRÉTIN Mauricette le 30/04/2026
 MAURIS Renée (veuve DUCRET) le 02/05/2026
 CAULLIREAU Thérèse le 04/05/2026
 BELLADON André le 10/05/2026
 THABUIS Michelle le 22/05/2026
 RIZZI Maria Teresa le 05/06/2026
 AILLOUD Michèle le 09/06/2026
 NICOLIN Fernand le 18/06/2026
 MAS Marguerite le 19/06/2026



Bienvenue aux nouveau-nés !

MANSEUR Qays le 08/01/2026
 ELAMOUD Yasmine le 13/01/2026
 BELOT Constance le 16/01/2026
 GILBERT Jules le 18/01/2026



DESBONNES Jayden le 19/01/2026
 CAMUS Sohan le 27/01/2026
 CEYRAT Jules le 27/01/2026
 SALIHU Téo le 29/01/2026
 PANTIN Samaël le 05/02/2026
 AKYILDIZ Aziz le 09/02/2026
 LOUTFI QUANTIN Rosalie le 19/02/2026
 FAVRE Noah le 26/02/2026
 FOURNIER Jeanne le 02/03/2026
 KOLLER ROUSSEAU-BARATHON Ari le 03/03/2026
 OSMANI Leyna le 04/03/2026
 BARRIL RITEAU Sacha le 15/03/2026
 LHADDAD Wail le 21/03/2026
 CARLIER CHABORD Alba le 27/03/2026
 BECHA Tamina le 30/03/2026
 MASTROMAURO HUMAIR Guilija le 30/03/2026

NADER Amir le 01/04/2026
 DARMEDRU Soën le 07/04/2026
 HAGGUI Arken le 11/04/2026
 MARIET Lou le 27/04/2026
 ADAM HALAWA CHERIF Samer le 30/04/2026
 SAÏDI Jawed le 02/05/2026
 PICARD PEZZANI Liv le 07/05/2026
 MARTIN Anna le 19/05/2026
 GUECHI Alia le 27/05/2026
 LEPOIVRE LAVOLO Naël le 28/05/2026
 DUNN Angus le 30/05/2026
 GABILLET Naïla le 03/06/2026
 ARLOTTA Elyo le 08/06/2026
 DE CARVALHO Anaïa le 09/06/2026
 BARRIE VANNUCHI Djelani le 14/06/2026

Ils se sont dit « Oui ! »

CHEFFANE Hamza / CHKARMAT Ypusra le 28/02/2026
 CAILLOU Alice / TEISSONNIERES Mathis le 02/05/2026
 FROSSARD Cédric / LANDREVILLE Audrey le 22/05/2026
 MONTEGRE Fabrice / GALMICHE Mélanie le 30/05/2026
 BAS Maxime / DOGAN Sevine le 06/06/2026
 WATTEBLED Léo / NAVILLE Tanza le 17/06/2026
 BOURRACHAUD Joris / CAULLIREAU Marie le 19/06/2026
 MASSINI HERLEMONT Rachel / DERRADJI Eros le 20/06/2026
 RAHMOUNI Rania / ASSAL Mohamed le 27/06/2026
 PEYTAVIN Anne-Laure / GROH Sebastian le 27/06/2026





DÉBAT PUBLIC SUR LE CERN À LA ROCHE

Le CERN envisage la construction d'un nouveau collisionneur de particules, un tunnel souterrain de 91 km à la frontière franco-suisse, dans l'Ain et la Haute-Savoie. Plus grand et plus puissant que le collisionneur actuel, ce projet soulève des questions scientifiques, environnementales et économiques pour l'Ain et la Haute-Savoie.



La Commission nationale du débat public (CNDP) organise débats, réunions publiques et webinaires du 2 juin au 2 octobre 2026. **La Roche-sur-Foron accueillera un forum le 26 août** à Rochexpo, de 16 h à 20 h. Conçu pour partager et confronter tous les points de vue, il permettra de s'informer, poser ses questions et contribuer aux orientations de ce projet. Suivi possible à distance via YouTube.

Inscription : debatpublic.fr



VOUS TRAVAILLEZ EN SUISSE ? PENSEZ À VOUS RECENSER !

Chaque année, le canton de Genève verse une compensation financière au département de la Haute-Savoie au titre des travailleuses et travailleurs frontaliers. Une partie de cette somme est reversée aux communes en fonction du nombre d'habitantes et d'habitants domiciliés sur leur territoire mais travaillant en Suisse.



Plus le nombre de frontalières et frontaliers recensés à La Roche-sur-Foron est important, plus la commune perçoit une part significative de cette compensation. Ces ressources contribuent directement au financement des services publics et à l'amélioration du cadre de vie.

Ce recensement est simple, rapide et sans impact sur votre imposition. Effectuez votre déclaration en ligne sur madeclarationfrontalier.fr

DENISE LAFFIN, UN SIÈCLE DE VIE ROCHOISE

La Roche-sur-Foron compte une centenaire sur son territoire : Madame Denise Laffin, qui a célébré ses 100 ans le 2 mai 2026.

Née le 22 avril 1926 à La Roche-sur-Foron, Denise Laffin est très attachée à sa ville natale, où elle a grandi et passé toute sa vie. Elle a notamment travaillé au Café de la Grenette aux côtés de ses parents, propriétaires de l'établissement, avant d'en reprendre elle-même les rênes jusqu'en 1967.



Mère de deux fils et grand-mère de quatre petits-enfants, elle réside depuis toujours dans le quartier de la gare, témoin d'un siècle d'histoire et de vie rochoise.

LANCEMENT DU PÔLE CULTUREL L'ACC'ROCHE

À partir du 4 juillet, vous ne vous rendez plus à la médiathèque municipale, mais à L'ACC'Roche, le nouveau pôle culturel de la Ville. Plus qu'un changement de nom, cette évolution vise à mieux identifier et rendre plus visible l'ensemble de l'offre culturelle proposée au sein du bâtiment.

La médiathèque conserve toute sa place au sein de L'ACC'Roche, aux côtés de la photothèque, des archives et des actions culturelles portées avec les associations.

Choisi à l'issue d'une consultation citoyenne organisée en 2025, le nom L'ACC'Roche fait écho à ses trois piliers : l'Art, la Culture et les Connaissances. Cette nouvelle identité reflète l'ambition de faire de ce lieu un espace de découverte, de partage et d'accès à la culture ouvert au plus grand nombre.



SÉCURITÉ RENFORCÉE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE CHAMBOUX

Plusieurs signalements de parents d'élèves ont été adressés à la Ville concernant la circulation de véhicules de chantier sur le parking de l'école Chamboux, également utilisé comme accès au chantier voisin.

Malgré plusieurs rappels effectués auprès des entreprises intervenant sur le site afin de faire respecter les consignes de circulation, des passages inadaptés continuent d'être constatés. Afin de garantir la sécurité des élèves, des familles et de l'ensemble des usagers et usagers, la Ville a décidé de renforcer les contrôles sur ce secteur. Les infractions relevées feront désormais l'objet de verbalisations afin d'assurer le respect des règles en vigueur et de préserver la sécurité de toutes et tous aux abords de l'établissement.

LE PARCOURS FAMILIAL ET SPORTIF SE RENOUVELLE

La Ville a procédé au remplacement complet de trois équipements du Parcours Familial et Sportif Louis Constantin : la passerelle, l'escalier et un agrès sportif.

Devenus vétustes, ces aménagements ont été renouvelés afin d'améliorer le confort et la sécurité de celles et ceux qui l'empruntent. Ces travaux participent à l'entretien et à la modernisation de cet espace de loisirs, fréquenté tout au long de l'année.

ENCADREMENT DES LOYERS : LA VILLE EN ZONE TENDUE

Depuis le décret du 25 août 2023, La Roche-sur-Foron figure parmi les communes de Haute-Savoie classées en zone tendue. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Il est question de zone tendue lorsque la demande de logements dépasse largement l'offre disponible. Résultat : les loyers s'envolent et l'accès à un logement devient difficile.

Ce classement oblige désormais les propriétaires à encadrer leurs loyers entre deux locataires. Une mesure concrète pour freiner la hausse des loyers et faciliter l'accès au logement.

Vous êtes concerné par une location ou un bien mis en location et souhaitez connaître vos droits et obligations ? Rendez-vous sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) ou contactez la mairie. Les services municipaux peuvent vous accompagner dans vos démarches.

LE ZOOM DU SERVICE PUBLIC : L'ÉQUIPE PROPRETÉ

L'équipe

Le service Propreté fait partie du Centre Technique Municipal (CTM). Il se compose de cinq agents polyvalents à temps plein qui partagent le goût du travail en extérieur, le sens du service à la population et une même fierté : maintenir la Ville propre et accueillante chaque jour. L'équipe s'organise en binômes sous la coordination d'un chef d'équipe.

Le quotidien

Les agents interviennent sur l'ensemble du territoire : rues, trottoirs, cours d'écoles, aires de jeux, espaces publics et sanitaires. Les opérations les plus contraignantes, comme le balayage mécanique ou le nettoyage des principaux axes, sont réalisées dès les premières heures de la journée.

La réalité du terrain

« Une majorité des personnes ne réalise pas le travail que nous effectuons chaque jour. »

Derrière la propreté d'une ville se cache un travail souvent invisible : 5 agents pour 72 km de voirie entretenus, 150 corbeilles vidées chaque



semaine, soit près de 8 000 collectes par an. Les dépôts sauvages constituent le premier fléau identifié par le service : électroménager, pneus usagés, déchets verts, appareils électroniques ou extincteurs abandonnés. Chaque dépôt entraîne une intervention non prévue, du temps en moins pour les autres missions et des coûts supplémentaires pour la collectivité.

À cela s'ajoute une réalité que l'on évoque peu : incivilités, insultes, gestes irrespectueux, parfois agressions physiques... une violence devenue ordinaire, silencieuse.

L'inattendu

Le métier réserve parfois des interventions difficiles. Les agents sont régulièrement confrontés à la présence de seringues ou de bonbonnes de protoxyde d'azote usagées nécessitant des procédures spécifiques. Ils interviennent également pour le ramassage d'animaux morts en lien avec la police municipale.

Dans les sanitaires publics, les équipes découvrent parfois des situa-

**« UNE MAJORITÉ
DES PERSONNES
NE RÉALISE PAS LE
TRAVAIL QUE NOUS
EFFECTUONS CHAQUE
JOUR. »**

tions d'insalubrité particulièrement choquantes : souillures sur les murs, équipements fracturés ou déjections en dehors des espaces prévus. « Avec l'expérience, on s'adapte. Mais ça ne veut pas dire qu'on s'y habitue vraiment. »

Un effort collectif

Plus de 40 000 € sont engagés chaque année pour maintenir la ville propre, dont 18 000 € consacrés à l'évacuation des dépôts sauvages. Respecter les consignes de tri, utiliser la déchetterie ou ramasser les déjections de son animal sont autant de gestes qui contribuent directement à la qualité du cadre de vie.

ACTEURS DU TERRITOIRE

CCPR

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le 14 avril dernier, les 38 élus des 9 communes du Pays Rochois se sont réunis pour installer la nouvelle gouvernance de la Communauté de Communes du Pays Rochois. À cette occasion, Valérie Bouvier a été élue Présidente, entourée de huit vice-présidents, trois conseillers délégués et deux maires.

La Communauté de Communes porte des projets et services à l'échelle du territoire dans des domaines tels que l'aménagement, le développement économique, la mobilité ou l'environnement. Elle permet aux communes de mutualiser leurs moyens au bénéfice des habitants.

www.cc Pays Rochois.fr



De bas en haut et de gauche à droite : Boris AVOUAC, Valérie BOUVIER, Saïda HADDOUR, David RATSIMBA, Benoît CHAMBOURDON, Bernard GAILLARD, Chantal COUDURIER, Dominique DOLDO, Théo LOMBARD, Michel ROUX, Eddi ETIENNE



PROXIM ITI UN NOUVEAU SERVICE SOLIDAIRE

Depuis le 16 juin, Proxim iTi propose un service de transport à la demande destiné aux personnes de 75 ans et plus ou titulaires d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI), et résidant dans l'une des 4 communautés de communes : Arve & Salève, Faucigny Glières, Pays Rochois et Quatre Rivières. Les trajets sont assurés du mardi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30. Tarifs : 3 € par trajet pour les seniors, 1,50 € pour les titulaires CMI. Un service conçu pour favoriser l'autonomie et faciliter les déplacements au quotidien.

Inscription et renseignements :
www.proximiti.fr - 04 50 62 15 82



ROCHEXPO LES TRAVAUX PRENNENT FORME

La transformation de Rochexpo se poursuit à grands pas ! Après plusieurs mois de chantier, la partie extérieure 8 est désormais terminée, offrant un nouvel aperçu du futur visage du Parc des Expositions. Les travaux ont été mis en pause durant la Foire Internationale Haute-Savoie Mont-Blanc, qui a eu lieu du 1^{er} au 10 mai, afin d'accueillir exposants, visiteuses et visiteurs dans les meilleures conditions. Mais dès la fin de l'événement, le chantier est reparti de plus belle avec la poursuite des rénovations des halls et des aménagements extérieurs de la partie supérieure du parc des expositions. Un projet d'envergure au service d'un Rochexpo plus moderne, confortable et durable.

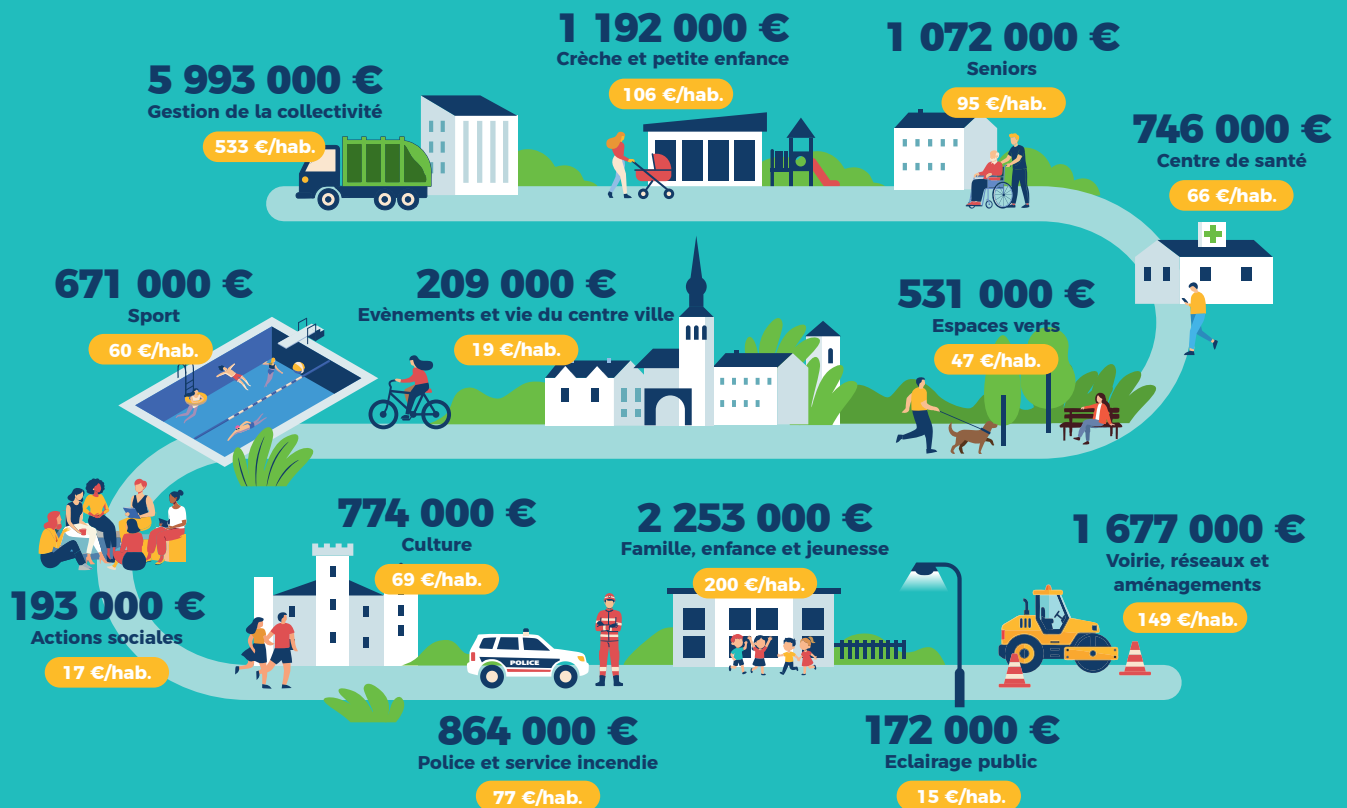
www.rochexpo.com

NOUVEAU MANDAT, NOUVEAUX PROJETS

Le point budget : transparence sur l'usage de l'argent public

DÉPENSES 2025

Sur 16 M€ de budget total, voici la répartition des actions financées :



RECETTES 2025



LES PROJETS ENGAGÉS EN 2025 SE POURSUIVENT



NOUVELLE CRÈCHE

La construction de la future crèche représente un investissement de 3,5 millions d'euros (dont 664 000 € réalisés en 2025) et permettra de répondre aux besoins croissants des familles, avec une capacité d'accueil de 39 enfants. Le projet bénéficie de subventions attendues à hauteur de 1,8 million d'euros et son ouverture est prévue en septembre 2027.



LE CENTRE DE SANTÉ

Les travaux d'aménagement du centre de santé se poursuivent également. Le montant des investissements engagés s'élève à 673 000 €, dont 107 000 € réalisés en 2025. Le centre devrait atteindre l'équilibre financier à l'horizon 2028.

PRÉPARER L'AVENIR : DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN 2026

Depuis le printemps, l'équipe municipale travaille à identifier les besoins prioritaires de la commune et à construire un plan d'investissements cohérent pour les années à venir. Plusieurs projets structurants sont à l'étude :

performance énergétique des bâtiments publics, renouvellement du parc de véhicules municipaux, rénovation de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC Centre social) et aménagement de l'îlot Bouchon.

Dans une logique d'amélioration du quotidien et de préparation de l'avenir, la municipalité a inscrit au budget 2026 plusieurs investissements structurants répondant aux besoins prioritaires du territoire, notamment :



En attendant la finalisation de ces plans d'investissements,

2,1 M€

ont été mis en réserve sur le budget 2026 afin de garantir leur financement futur.



40 000 €

Amélioration de l'accessibilité de la ville pour les personnes à mobilité réduite



21 800 €

Achat d'équipement d'optimisation énergétique pour les bâtiments communaux



40 000 €

Imperméabilisation des loges du cinéma qui sont régulièrement inondées



4 000 €

Achat d'un radar pédagogique supplémentaire



30 000 €

Acquisition d'un nouveau véhicule pour la police municipale



CADRE DE VIE

VITESSE, BRUIT : UN PLAN POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DÈS CET ÉTÉ

Vitesse excessive, non-respect de la zone bleue, nuisances sonores des deux-roues... ces incivilités perturbent le quotidien des Rochoises et des Rochois. Après plusieurs actions de sensibilisation, la Ville lance dès cet été un plan pour faire respecter les règles communes.

S'agissant de la vitesse, la Police municipale procédera à des contrôles quotidiens, en priorité aux abords des écoles pour la rentrée et sur les axes où la vitesse est la plus importante, de la route d'Orange au centre-ville.

S'agissant du stationnement, la zone bleue (2 h) sera contrôlée pour favoriser la rotation des véhicules et l'accès aux commerces.

Le stationnement devant les Points d'Apport Volontaires sera également verbalisé afin de permettre la bonne collecte des déchets.

S'agissant des nuisances sonores, la Police municipale renforcera les contrôles des motocross en centre-ville. Légalement, les sanctions restent toutefois limitées aux infractions constatées en flagrant délit.

Pour un cadre de vie apaisé, les personnes qui ne respectent pas les règles communes doivent en assumer le coût, afin que celles qui les respectent n'en paient plus le prix.



POURQUOI HARMONISER LA ZONE 30 KM/H ?

La zone 30 km/h sera harmonisée et mieux signalée dès cet été, notamment autour des écoles. Pourquoi cette mesure ? Cette limitation réduit le bruit de près de 15 %, et fait passer le risque de mortalité d'un enfant en cas de choc de 90 % à 20 %.

Plus d'infos sur le site internet de la commune.



« LES PERSONNES QUI NE RESPECTENT PAS LES RÈGLES COMMUNES DOIVENT EN ASSUMER LE COÛT. »



PROPRETÉ

FAÇADES NETTES : UN DISPOSITIF CONTRE LES TAGS

158 tags recensés sur la commune, sur des murs publics ou privés.

Pour les effacer rapidement, la Ville se dote d'un nouveau dispositif : Façades nettes. Le principe est simple : ouvert aux copropriétés, un abonnement à faible coût

permet, lorsqu'un tag est visible et accessible depuis l'espace public, de le signaler à la commune qui fait intervenir une entreprise spécialisée pour effacer le tag, et améliorer de fait le cadre de vie à La Roche. La Ville se rapprochera en 2026 des copropriétés pour leur présenter plus en détail le dispositif.

DÉMOCRATIE

PREMIÈRES OUVERTURES DÉMOCRATIQUES

La place et l'espace accordés aux 2 groupes minoritaires au sein du conseil municipal est un élément important, et ce d'autant plus qu'un pourcentage non négligeable de Rochoises et de Rochois leur avaient donné leur voix lors des élections municipales au mois de mars.

.....



La disposition en salle du conseil a été modifiée pour qu'ils ne soient plus positionnés à un niveau inférieur vis-à-vis du groupe majoritaire.

Le règlement du conseil municipal a été modifié pour leur donner plus d'espace.

Pour exemple :

- les questions diverses en fin de conseil ne seront plus limitées à 30 minutes.

- les groupes minoritaires pourront convoquer une commission.
- un espace sur le site internet de la ville sera dédié à chaque groupe avec notamment un encart d'expression libre renouvelable 4 fois par an.

Enfin la mise à disposition de salles municipales pour les différents groupes du conseil ne sera plus limitée à une seule fois par semestre.

SOLIDARITÉ

CANTINE, MÉDIATHÈQUE : DES TARIFS PLUS ÉQUITABLES

La Ville a adopté une nouvelle tarification plus équitable des repas à la cantine, applicable dès la rentrée de septembre 2026. Conformément aux engagements pris, la Ville agit pour permettre à chaque enfant de bénéficier de repas équilibrés.



2 tranches de quotients familiaux supplémentaires sont créées, afin de rendre plus progressive la tarification en fonction des revenus. Cela permet de baisser ou de maintenir les tarifs pour les revenus allant jusqu'à 4 800 €/mois. Cette mesure n'impacte pas les finances de la commune sur la base des inscriptions 2025. Le soutien aux devoirs pour les élèves de l'école Mallinjou, qui était jusqu'à présent payant, devient gratuit pour l'ensemble des élèves, afin de

« LA VILLE AGIT
POUR PERMETTRE À
CHAQUE ENFANT DE
BÉNÉFICIER DE REPAS
ÉQUILIBRÉS. »

pouvoir les accompagner au mieux dans leurs apprentissages.

S'agissant de la médiathèque, face à la régression de la lecture et ses conséquences, le choix est fait de rendre gratuit l'emprunt des documents culturels pour un maximum de personnes. Cette mesure, d'un coût de 12 000 € (0,09 % du budget municipal), permet en parallèle de libérer du temps des agents pour des tâches d'accueil du public.





ÉNERGIE

PETITES MESURES, GRANDES ÉCONOMIES

Hausse du prix de l'énergie, contexte géopolitique incertain, émissions de gaz à effet de serre, extraction des ressources, la gestion des dépenses énergétiques communales se doit d'être à la hauteur.

Sur l'année 2024, les consommations énergétiques de la commune représentaient un coût de 752 000 euros pour la collectivité et 595 tonnes d'émissions de CO₂.

La rénovation énergétique du centre technique municipal, qui touche à sa fin, est un premier pas dans la réduction de nos consommations. Sur l'ensemble des autres bâtiments communaux

énergivores, un diagnostic clair sera finalisé pour cibler les meilleurs ratios entre le coût de possibles investissements et la réduction de nos consommations. Et parce que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas, la municipalité a déjà, pour le reste de l'année, fait le choix de petits investissements pourtant à fort impact en termes de réduction de la consommation des bâtiments, en ciblant de simples équipements de régulation de chauffage. L'absence de ces derniers, tels que des vannes thermostatiques ou le calorifugeage de tuyauterie, qui produiront des résultats importants et immédiats, n'est plus possible en 2026.



« LA MUNICIPALITÉ A DÉJÀ (...) FAIT LE CHOIX DE PETITS INVESTISSEMENTS POURTANT À FORT IMPACT EN TERMES DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION. »



URBANISME

CONSTRUIRE MOINS, CONSTRUIRE MIEUX

Lors des 3 dernières années, 13 permis de construire représentant plus de 700 logements ont été déposés.



Ces logements sont en cours de construction ou le seront dans les 3 prochaines années. Cela représente environ 11 % de la population rochoise en plus. Cette augmentation a des impacts sur nos services publics (places en crèche, accès aux soins, mobilités...). La municipalité travaille à ce que la modification du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) qui est en cours, permette une meilleure anticipation de l'évolution démographique pour moins impacter le quotidien des Rochoises et des Rochois. Cela permettra également de limiter l'artificialisation des sols. C'est un

enjeu majeur pour préserver nos terres agricoles, la biodiversité et être moins vulnérables aux risques d'inondations et de sécheresses.

Dans cette modification du PLU, la municipalité souhaite également augmenter la part de logements abordables tant en accession qu'en location. En effet, plus de deux tiers des locatrices et locataires du parc privé sur notre territoire sont éligibles au logement social et l'accession à la propriété doit être facilitée.

Ces modifications sont en cours de finalisation et seront soumises au prochain conseil municipal.

LA ROCHE AUTREMENT



Madame, Monsieur,

Vous nous avez accordé votre confiance il y a 100 jours. 100 jours d'action résolue, à la fois sur les projets structurants pour la commune mais aussi sur les sujets du quotidien.

Nous avons repris le dossier de **rénovation de la piscine**, et nous mettons sur pied un projet ambitieux pour améliorer les conditions d'accueil. Nous siégeons à la commission "Déchets" de la Communauté de Communes où nous nous battons pour **l'amélioration du ramassage des ordures** sur la commune. Nous pilotons le dossier de

transformation de la Gare, et des nouvelles encourageantes font avancer le sujet : création d'un nouveau quai, mise en accessibilité, meilleure desserte depuis la commune.

Cela ne nous fait pas oublier le quotidien : nous poursuivons le travail engagé d'**extension du Centre de santé** pour augmenter ses capacités d'accueil ; nous lançons un **plan de lutte contre la vitesse abusive et les nuisances sonores dès cet été** pour que les contrevenants finissent par respecter les règles ; et **nous accompagnons nos associations** dans la réussite de leurs beaux événements.

Ces 100 jours ont également permis d'acter des choix forts : la cantine à partir de 1€, la baisse ou le maintien des tarifs pour les revenus allant jusqu'à 4 800 €/mois sans impact sur les finances de la commune, pour permettre à tous les enfants de bénéficier d'un repas de qualité, ainsi qu'un accès gratuit à l'aide aux devoirs.

D'autres grands sujets nous attendent à la rentrée. D'ici là, nous vous souhaitons un très bel été.

Suivez-nous sur nos réseaux ou notre site larocheautrement.org

LA ROCHE ENSEMBLE



Notre équipe La Roche Ensemble tient à remercier sincèrement les 1 452 Rochoises et Rochois qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales.

Avec 36,94 % des suffrages exprimés et une progression significative entre les deux tours, plus d'un tiers des électeurs ont choisi notre vision pour la commune. Ce choix, nous le porterons avec détermination durant tout le mandat.

Nous sommes six élus de la minorité, unis et pleinement mobilisés pour défendre l'intérêt des habitants. Notre engagement est clair : exercer une minorité constructive, sérieuse et vigilante, attachée à la transparence, à la cohérence des décisions et au respect des engagements pris devant les Rochois.

Dès le premier Conseil municipal, nous avons souhaité affirmer cette ligne de conduite. Nous avons voté contre la création d'un poste de directeur de cabinet, estimant que cette dépense importante pour les finances communales n'avait pas été suffisamment justifiée et qu'elle n'avait jamais été présentée durant la campagne électorale. Nous nous sommes également abstenus sur l'augmentation des indemnités des élus. Dans un contexte où de nombreuses familles font face à des difficultés croissantes et à une hausse du coût de la vie, nous considérons qu'augmenter dès le début du mandat les moyens politiques envoie un signal discutable.

Nous avons également regretté l'absence d'appel à candidature pour certaines commissions consulta-

tives, qui aurait permis à davantage de Rochoises et de Rochois de participer à la vie démocratique locale.

Tout au long de ce mandat, nous continuerons à écouter, proposer, questionner et alerter lorsque nous estimerons que les orientations prises ne vont pas dans le bon sens. Fidèles à l'esprit de La Roche Ensemble, nous resterons présents sur le terrain, avec sérieux et détermination, pour faire entendre la voix de tous les habitantes et les habitants.

Contact : contact@la-roche-ensemble.fr

LA ROCHE !



Depuis l'installation du nouveau conseil municipal, notre groupe La Roche ! siège avec une ligne claire : être une **minorité attentive, constructive et exigeante**, toujours dans l'intérêt des Rochoises et des Rochois.

Durant cette campagne, nous avons défendu une conviction forte : notre ville a besoin de **stabilité**, de cohérence et d'une **gestion responsable** pour avancer sereinement.

C'est donc avec vigilance que nous observons les premières décisions de cette nouvelle majorité.

1^{ère} décision : la création d'un **poste de directeur de cabinet**, avant même la présentation du premier

budget du mandat et sans visibilité précise sur son coût global, nous interroge. Dans un contexte où chacun parle de maîtrise des dépenses publiques et de pouvoir d'achat, **quelle priorité !**

Nous avons également voté contre la nouvelle grille tarifaire de la restauration scolaire et du périscolaire.

Derrière la communication de la « **cantine à 1 euro** », la réalité est différente : seules quelques dizaines de familles seront concernées, tandis qu'environ **70 % des familles subiront des hausses parfois très importantes, jusqu'à +35 %**.

Pour nous, cette décision ressemble davantage à une augmentation

de la pression financière sur les rochois, un **impôt déguisé**, qu'à une véritable mesure de soutien au pouvoir d'achat.

Enfin, nous resterons **vigilants** à la préservation des **équilibres financiers retrouvés ces dernières années** et à la poursuite des projets utiles à **l'avenir de notre ville**.

Préparés depuis de longs mois, les événements associatifs, culturels et festifs de cet été continueront à faire vivre La Roche. **Bel été à toutes et à tous**.

Contact :
laroche@laroche2026.fr



LES LECTURES PARASOLS

Les mercredis & vendredis de juillet

En juillet, les Lectures Parasols s'installent dans différents quartiers de la commune. Livres, bandes dessinées, magazines et jeux de société sont mis à disposition pour partager un moment de lecture et de détente en famille.



QUARTIERS EN FÊTE

Samedi 4 juillet

Rue des Chères

Le quartier de la Balme accueillera performances artistiques, animations, buvette et restauration pour un après-midi festif, avant un spectacle en clôture de journée.

L'ÉTÉ AU PLAIN CHÂTEAU

Du 4 juillet au 30 août

Secteur Château de l'Echelle

Plus de 50 animations vous attendent tout l'été au Plain Château : cours d'arts martiaux, ateliers bien-être, cinéma en plein air, escape games, soirées Open Air DJ... et bien d'autres surprises à découvrir !



FÊTE NATIONALE

Lundi 13 & mardi 14 juillet

Lundi 14 juillet à 10 h, rendez-vous place de l'Hôtel de Ville pour la cérémonie officielle. Le traditionnel feu d'artifice sera tiré le dimanche 13 juillet à 22 h 30 depuis la cour du collège Sainte-Marie.

VISITES CONTÉES

11 juillet, 8 & 22 août

Office de Tourisme du Pays Rochois

Partez à la découverte de l'histoire de la Roche-sur-Foron au fil des siècles, à travers une promenade contée ponctuée d'anecdotes et de légendes.

MOULES CUITES AU FEU DE PAILLE

Samedi 25 juillet

Secteur Château de l'Echelle

Le temps d'une soirée, la Ville et le Comité des fêtes vous emmènent en Bretagne, autour d'une tradition aussi gourmande que spectaculaire.



BLUEGRASS IN LA ROCHE

Du 29 juillet au 2 août

Centre-ville

Le plus grand festival de Bluegrass d'Europe revient en Ville ! 45 concerts, des artistes internationaux, un festival OFF et de nombreuses animations autour de cette musique folk et country américaine.

ZIK'EN VILLE

13 & 17 juillet, 7, 14 & 21 août

Centre-ville

Pendant 5 jours, le festival Zik' en Ville fera vibrer l'été avec une programmation éclectique mêlant rock, reggae, chanson française, hip-hop, blues et bien d'autres styles musicaux.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 12 septembre

Stade Jean Moëgne

Plus de 50 associations vous donnent rendez-vous pour présenter leurs activités, partager leurs projets et rencontrer de futurs adhérents, adhérents et bénévoles.

MILO ET L'ÉNIGME DU MÉTIER DISPARU

Du 19 au 21 septembre

À l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, partez à la recherche du métier oublié de Suzanne, l'arrière-grand-mère de Milo. Une enquête ludique à travers les rues de la ville pour découvrir l'histoire des commerces rochois.

FOIRE DE LA SAINT-DENIS

Dimanche 11 octobre

Centre-ville

L'emblématique Foire Agricole de la Saint-Denis est de retour avec plus de 100 exposants, des animations, des démonstrations, une mini ferme et plusieurs espaces de restauration. Une journée placée sous le signe du terroir et des saveurs locales.



4 juillet
> 30 août

L'été au plain Château

Rêvez, vibrez, profitez !

+ de **50** animations
au Château de l'Echelle



Tout
public

Pour plus d'infos



LA ROCHE
SUR FORON

PASSEZ UN BEL ÉTÉ À LA ROCHE-SUR-FORON



**LA ROCHE
SUR FORON**



www.larochesurforon.fr



La Roche-sur-Foron



@larochesurforon.official



Ville de La Roche-sur-Foron